

Bilan des délégués des parents en fin de législature

Le 4 juin 2008, nous participions à notre première séance du conseil d'établissement d'Epalinges, en tant que délégués des parents. Le conseil d'établissement était alors nouvellement créé et nous y avons siégé jusqu'à ce jour.

Par la présente, nous souhaitons dresser un bilan de nos 8 ans d'activités, car nous croyons à l'importance d'une telle interface en remplacement de la commission scolaire.

De nombreux projets discutés au conseil d'établissement ont abouti au cours de ces années. Les plus marquants ont été les suivants :

- la création du conseil des élèves et la rencontre annuelle entre le conseil d'établissement et le conseil des élèves ;
- la prise en compte d'une imbrication plus étroite entre le temps de l'école et le temps parascolaire ;
- la diversification des activités lors de la pause de midi au collège de Bois-Murat et l'implication du CAJE ;
- le développement performant de la collaboration école-UAPE ;
- la mise à disposition des horaires sur le site internet, les efforts entrepris pour supprimer les 'trous' dans l'horaire des classes de 7-8H ;
- les initiatives de prévention et la sécurité (par exemple, la fumée, les patrouilleurs scolaires, ou la sécurité aux alentours des préaux scolaires).

D'autres sujets sont restés inaboutis, en particulier la révision des horaires scolaires des 9-11H de la commune. Nous léguons cette problématique à nos successeurs afin qu'elle puisse être ravivée et aboutir à un résultat.

Après ces 8 ans de représentation des parents d'élèves au sein du conseil d'établissement d'Epalinges, nous pensons que cet organe est essentiel à différents égards. Il permet aux parties d'apprendre à se connaître, à développer un partenariat générateur d'idées en faveur de l'école et de ses élèves. Il est le relai d'informations multidirectionnelles, d'échanges parfois divergents mais riches en recherche de

solutions dans un climat qui a évolué vers plus de solidarité, de confiance et de respect. Nous avons accompagné le conseil d'établissement de la commune de ses balbutiements à sa position actuelle ; le chemin a été complexe, mais s'est enrichi au fil des années d'une meilleure écoute, d'une meilleure connaissance mutuelle et d'une considération plus fine des différences. Nous espérons que le climat de collaboration ne cessera de s'améliorer dans les années à venir grâce à l'engagement de toutes les parties.

Il est ainsi temps pour nous de laisser la place à d'autres parents, à d'autres voix et à des idées nouvelles. De manière générale, nous souhaitons que les conseils d'établissement vaudois pérennisent leur position. Le travail qui leur incombe est un travail de longue haleine dont les résultats ne se feront sentir qu'avec du recul. Toutefois, comme nous avons eu l'occasion de le répercuter lors de nos assemblées annuelles des parents, des améliorations sont faites, des solutions sont trouvées chaque année sur de nombreux sujets proposées à la discussion.

Un contact rapproché et chaleureux école-commune-parents nous paraît la meilleure voie pour une école en phase avec la société civile dans laquelle elle évolue et pour répondre au mieux à ses constantes et rapides mutations.

Ce fut un privilège de représenter les parents d'Epalinges au sein de son conseil d'établissement. Nous restons à disposition pour témoigner de ce succès.

Avec nos meilleures salutations,

Véronique Mauron Layaz

Marie Schneider Voirol

Leysin, le 14 avril 2016